

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

RAPPORT D'INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL

---

Séance du 5 juillet 2012

**Objet : Projet de Ville METZ 2030.**

Depuis quelques années, Metz vit des évolutions considérables, liées à des décisions aux impacts contradictoires.

Parmi celles-ci, l'arrivée du TGV Est européen, l'ouverture du Centre Pompidou Metz, première antenne décentralisée d'une institution culturelle parisienne, et l'urbanisation accélérée d'un nouveau quartier au sein de la ZAC de l'Amphithéâtre, sont des facteurs évidents de dynamisme et de changement d'image.

A contrario, les restructurations militaires qui conduiront fin 2012, au départ de l'agglomération de 5000 militaires, ont constitué un choc économique et social sans précédent. Plus largement, Metz est capitale régionale d'une région qui subit, plus que d'autres, les effets de la crise financière et économique que nous vivons depuis fin 2008.

C'est en tenant compte de cette situation contrastée que l'actuelle municipalité a engagé un ensemble sans précédent de projet d'infrastructures, d'équipements publics et plus largement de projets urbains sur les différents secteurs de la Ville afin de contribuer au dynamisme économique, à l'attractivité et à la cohésion sociale.

Au fur et à mesure qu'elle définit et suit la mise en œuvre de ces divers projets, la municipalité mène en permanence une réflexion sur le devenir de la Ville de Metz et l'évolution des besoins, à long terme, de ses habitants.

J'ai souhaité donner à ces démarches un caractère plus formalisé en structurant un projet de ville construit à l'horizon de 20 ans : Metz 2030.

Plusieurs éléments convergent aujourd'hui pour engager cette analyse prospective :

A l'échelle nationale, l'Etat à travers la DATAR, développe des études sur les évolutions du territoire français, basées sur les évolutions urbaines et métropolitaines.

A notre échelle Grand Régionale, la construction du Réseau Métropolitain Polycentrique Transfrontalier, permettant de donner à cet espace une visibilité européenne et à l'échelle Lorraine, la création du Pôle Métropolitain, impliquent que nos objectifs et notre vision soient clairement affirmés.

Le SCOTAM est en cours d'élaboration et travaille aujourd'hui à l'établissement de son Plan d'Aménagement et de Développement Durable, qui fixera les orientations de planification sur le territoire du bassin de vie au même horizon.

La ville centre présente des spécificités et des caractéristiques propres liées à sa centralité, à sa fonction de capitale régionale. Ainsi, le projet de ville constituera une contribution importante pour développer une stratégie d'agglomération dans le cadre de Metz Métropole.

L'évolution démographique communale, assez proche de celle d'autres villes centres de même taille, demandera la mise en place de politiques volontaristes, dans la logique des objectifs de population retenus par le SCOT.

Afin de construire ce projet, j'ai engagé plusieurs axes de travail :

- Attaché particulièrement à ce que celui-ci se fasse dans une logique participative, j'ai saisi le Comité Economique et Social Local pour travailler sur ce sujet, et je prendrai en compte ses avis et ses propositions.
- Un diagnostic chiffré est en cours d'établissement avec l'Agence d'Urbanisme. Celui-ci nous permettra d'actualiser et d'approfondir nos données sur la ville.
- Un bureau d'étude prospective mènera des études qualitatives par ateliers et enquêtes auprès de la population pour nous permettre d'identifier, de confirmer, ou d'infirmer ce que les spécialistes appellent les germes de changements ainsi que les différentes visions de la Ville.
- La connaissance de terrain des services municipaux sera mise à profit pour identifier finement les enjeux d'évolution du territoire.
- Enfin, j'ai par ailleurs demandé qu'une quinzaine d'élus, adjoints et conseillers, soient interviewés individuellement par un bureau d'études indépendant, afin de hiérarchiser les attentes, les enjeux, les visions pour l'avenir de la ville.

L'ensemble de ces données et analyses devra nous permettre de définir des scénarios possibles pour la ville de demain, et ensuite, en retenant les orientations qui nous sembleront les plus pertinentes, nous permettre de définir nos stratégies et d'organiser nos actions.

Ces travaux préalables se poursuivront par une démarche participative qui permettra aux habitants de réagir au projet, notamment autour des enjeux repérés comme les plus importants pour le bien-être et le développement de la Ville et de ses habitants. Tout ceci nous conduira à la fin du premier trimestre 2013, date à laquelle je souhaite pouvoir vous présenter le résultat de cette démarche prospective et ouverte à la contribution de chacun.

Dominique GROS  
Maire de Metz  
Conseiller Général de la Moselle